

Association pour la Formation professionnelle en Assurance AFA

Publication annuel

2024

Sommaire

Editorial	2
L'association	4
Produits et services	6
Feuille de route	10
La voie vers des règles du jeu contraignantes dans l'intermédiation	12
Développement de la relève	17
Intermédiaires et Cicero	24
Formation professionnelle supérieure	28
Learning Solutions et IT	35
Qui est qui?	40
Commissions	43
Membres	44



Editorial

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Au cours de l'exercice sous revue, la FINMA a approuvé les normes minimales que nous avons soumises pour la formation et la formation continue des intermédiaires d'assurance. Ceci après que le secteur de l'assurance s'est mobilisé ces dernières années et s'est mis d'accord sur le contenu et les modalités de contrôle en ce qui concerne les compétences et les connaissances en matière d'intermédiation en assurance. Il a ainsi une influence sur la mise en œuvre concrète d'un règlement qui concerne des milliers de personnes.

Dans la pratique, les changements se concrétiseront avec l'introduction des nouveaux examens dans le courant de l'année 2025. La différenciation selon les profils les plus courants dans l'intermédiation en assurance et la possibilité (à l'exception du profil Vie) de faire passer les examens indépendamment du lieu et de l'heure simplifient la vie des candidates et candidats et augmentent les capacités d'examen.

À l'été 2024, près de 400 apprentis ont entamé leur formation commerciale de base dans le secteur de l'assurance privée. Cet apprentissage reste donc l'instrument le plus important pour assurer à long terme la prochaine génération de spécialistes. C'est pourquoi nous avons continué à soutenir intensivement la première génération qui a commencé l'apprentissage en 2023 après la révision complète «Employé-e-s de commerce 2023» et nous nous occupons déjà des paramètres conceptuels du futur examen final en 2026.

Forts de l'expérience acquise grâce aux modifications apportées à la formation commerciale initiale, nous voulons également réviser en profondeur la formation des jeunes professionnels de l'assurance (YIP) et la lancer à l'automne 2026. Début 2027, il est également prévu de lancer un nouveau cursus de formation pour préparer l'examen professionnel entièrement révisé des spécialistes en assurance.

En 2024, les opérations courantes ont encore contribué de manière significative à l'approvisionnement du secteur en spécialistes qualifiés. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans les pages suivantes.

Un grand merci à nos associations membres et aux entreprises du secteur de l'assurance pour la confiance qu'elles nous accordent. Nous tenons également à remercier les centaines d'expertes et experts pratiques pour leur précieux engagement.




Mathias Zingg
Président




Jürg Zellweger
Directeur

L'association

L'AFA est l'Association pour la formation professionnelle en assurance: elle crée les bases et les conditions cadres pour la formation professionnelle ainsi que pour la formation de base et la formation continue interentreprises pour les professionnels de l'assurance en Suisse. L'objectif est de garantir un niveau de formation attrayant, pratique et durable dans le secteur des assurances.

L'AFA agit pour le compte de l'ensemble du secteur de l'assurance. Dans son travail quotidien, elle travaille étroitement avec des praticiens chevronnés des entreprises. Avec eux, l'AFA définit et développe des profils professionnels et des formations spécifiques à l'assurance avec à la clé des diplômes reconnus et permettant de suivre des études complémentaires. Dans ce contexte, elle conçoit et met en œuvre du matériel didactique et des offres numériques modernes pour les apprenants et les partenaires de formation et organise ou est responsable des examens finaux.

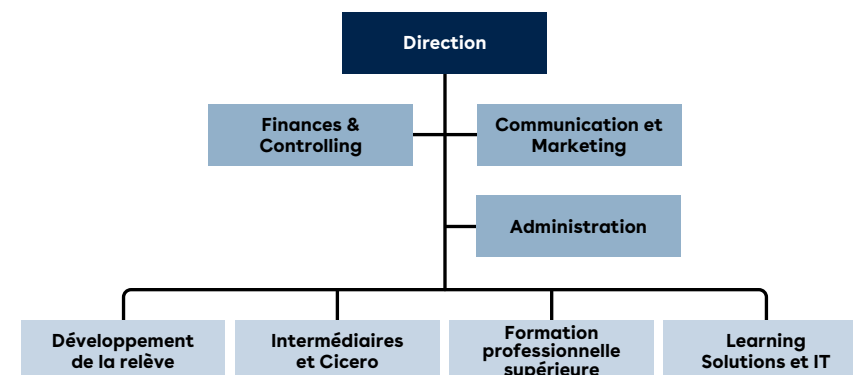


Formation professionnelle spécifique à l'assurance – axée sur la pratique. Pour un avenir couronné de succès.



Le travail de l'AFA est une pierre angulaire fiable pour un début optimal et une carrière réussie dans le secteur de l'assurance. Pour les compagnies d'assurance, elle constitue une clé importante pour des collaborateurs bien formés, qui sont essentiels dans la pratique professionnelle quotidienne.

Organigramme du secrétariat



Produits et services

En tant qu'organisation de branche orientée vers les services, l'AFA est structurée en association et fortement ancrée dans le secteur. L'AFA développe ses produits et services en collaboration avec des praticiens du secteur.

Diplômes et services



Employé-e de commerce CFC Assurance privée

L'apprentissage d'employé-e de commerce est la formation professionnelle de base la plus fréquemment choisie en Suisse. Elle jouit d'une très bonne réputation dans le secteur des assurances. Les employé-e-s de commerce Assurance privée travaillent aux sièges sociaux, dans les directions régionales et dans les agences de compagnies d'assurances ou chez des courtiers d'assurances.



Intermédiaire d'assurance AFA

Les intermédiaires d'assurance sont des spécialistes des questions d'assurance et de prévoyance qui conseillent et accompagnent les particuliers et les entreprises. Ils proposent à leurs clients des polices d'assurance, de prévoyance et de produits financiers et les concluent. En 2025, les examens selon la réglementation de la FINMA seront remplacés par des examens selon les nouvelles normes minimales. A l'avenir, il y aura quatre profils différenciés au choix (Toutes branches, Vie, Non-vie, Assurance-maladie complémentaire).



Spécialiste en assurance avec brevet fédéral

Les spécialistes en assurance font généralement partie des cadres moyens et assument des responsabilités professionnelles dans un domaine de spécialisation classique de l'assurance: souscription / gestion des produits, vente et support, traitement de sinistres et de prestations, ou courtage dans les secteurs d'assurance des personnes, assurances sociales, assurance de choses et de patrimoine.



Economiste d'assurance ES

Les économistes d'assurance diplômé-e-s sont des généralistes de l'assurance disposant de compétences étendues, interconnectées et transversales dans les domaines des assurances de choses et de patrimoine, ou encore des assurances de personnes et des assurances sociales. Ils assument des fonctions de direction dans les processus d'assurance et collaborent aux processus de gestion et de conduite.



Young Insurance Professional AFA

Pour tous ceux qui souhaitent s'immerger directement dans le secteur de l'assurance après avoir obtenu leur maturité ou après avoir arrêté l'université. L'alternative aux études orientée sur la pratique.



Cicero – label pour le conseil en assurances

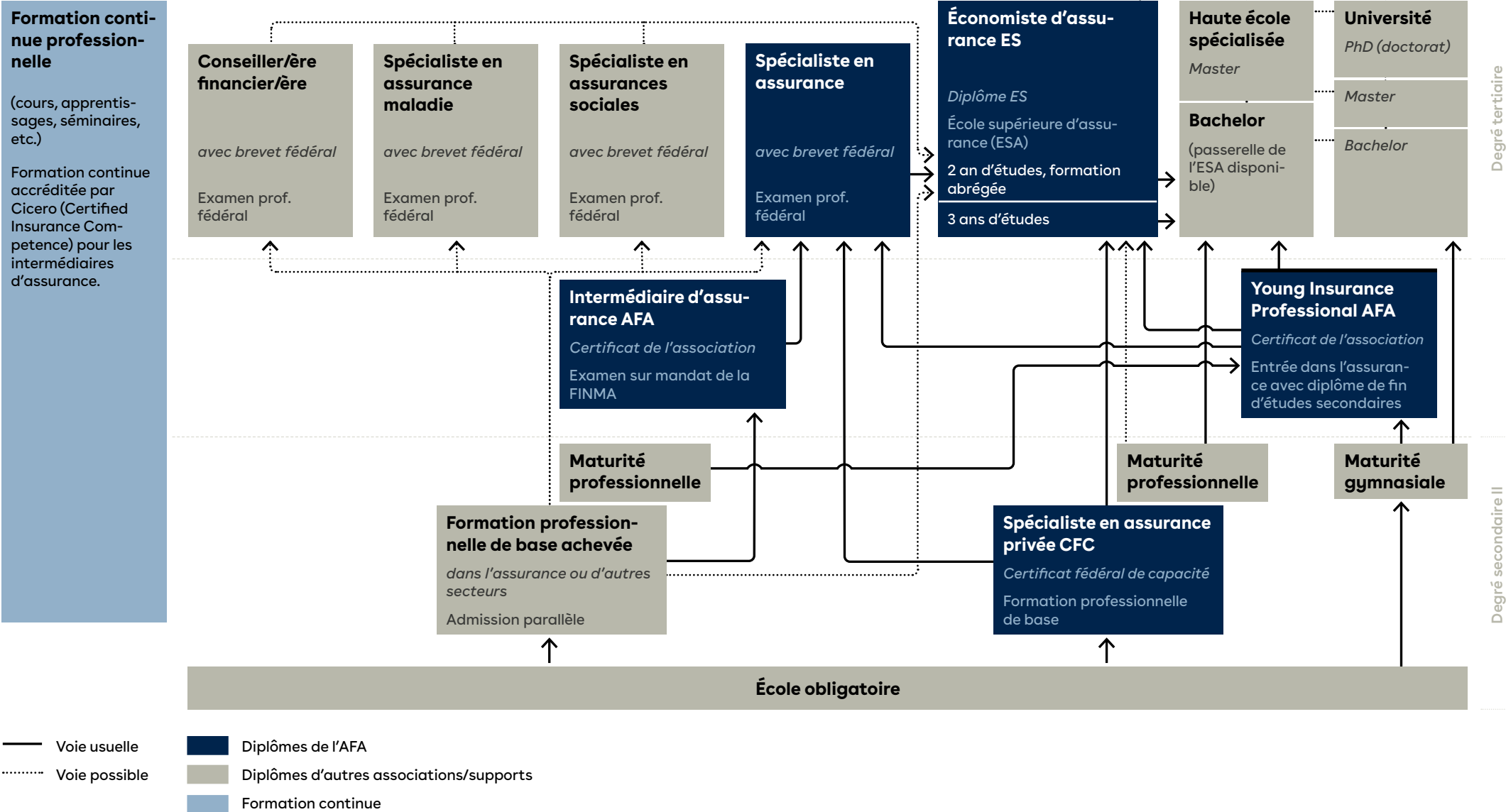
Le système d'autorégulation volontaire Cicero promeut et contrôle la formation continue afin de garantir la qualité du conseil en assurance. À la fin de l'année 2025, le système sera remplacé sans interruption par des examens réguliers de recertification et des inscriptions correspondantes au registre de la FINMA ou au registre sectoriel.



Matériel didactique et supports didactiques

Les documents et médias de formation de l'AFA préparent les apprenants de manière optimale à nos diplômes. L'environnement de formation myVBV offre un apprentissage et des tests assistés numériquement et bien conçus sur le plan didactique.

Diplômes et passerelles dans le paysage de la formation



Feuille de route

Les normes minimales de la réglementation des intermédiaires seront renforcées: nouvelles commissions, règlements, examens d'agrément pour les intermédiaires d'assurance AFA dans quatre profils, examens spéciaux et règlements pour des cas particuliers. L'infrastructure informatique pour des milliers d'examen, le registre sectoriel et les interfaces avec la FINMA est opérationnelle.

Dans le même temps, il est important d'accompagner et de faire avancer les réformes des diplômes spécifiques à l'assurance. L'environnement d'apprentissage myVBV crée les conditions nécessaires à l'apprentissage et aux tests numériques.

- | | | |
|--|---|---|
| A Début CI 2 ^e année de formation | F Normes minimales en vigueur, diplôme Développement du projet de normes minimales | H Modèle d'affaires/écoles partenaires |
| B Début CI 3 ^e année de formation | G Procédure de qualification (PQ) 1. Génération | I Début 1 ^{re} formation |
| C Procédure de qualification (PQ) 1. Génération | G Soumission du règlement d'examen | J Environnement de formation V2 |
| D Lancement | | K Environnement de formation V3 |
| E Début de la nouvelle formation | | L Environnement de formation V4 |

		2024		2025		2026		2027	
		T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
1	Employé-e-s de commerce 2023/CI/PQ	A – Accompagnement 1 ^{re} génération empl. com. (2023-2026) – Prototype PQ – Série zéro, directive, formation d’experts, préparation aux examens / développement de la première PQ		D	B			C	
2	Révision Young Insurance Professionals				– Phase d’analyse	– Phase de conception et d’aménagement		– Phase de mise en œuvre	E
3	Nouvelle réglementation des intermédiaires (normes minimales)	F – Règlement d’organisation		– Projet de mise en œuvre: Règlement des examens; Réglementations opérationnelles / de protection des données; Développement des éléments du système de norme minimale et du modèle d’examen; Concept de fonctionnement – Mise en œuvre des examens Solution transitoire pour le personnel SI		– Introduction et fonctionnement du Registre sectoriel de l’AFA – Examens de recertification			
	Période de transition légale jusqu’au 31.12.2025			– Mise en œuvre de l’examen d’intermédiaire (règlement de la FINMA)		– Mise en œuvre des examens d’agrément selon les normes minimales			
				– Exploitation et optimisation du parcours d’apprentissage numérique					
4	Révision totale Spécialiste en assurance	– Concept de formation / examen – Règlement d’examen / directive		G Concept de fonctionnement				H	I
5	Economiste d’assurance ES							– Évaluation / Début du renouvellement du programme-cadre	
6	myVBV Environnement de formation / d’examen	– Mise en œuvre des exigences DR CI, intermédiaires, FPS (spécialiste en assurance) – Cockpit (DR), interfaces (EduManager, DBLAP2, Edoniq), outil de navigation de compétence, registre sectoriel, environnement d’examen, intermédiaire		– Exigences Intermédiaires (examens, registre du commerce), DR CI (PQ, développements 3 ^e année), FPS (spécialiste en assurance)		– Exigences DR/CI, intermédiaires, FPS – Ajustements / optimisations / développement ultérieur (par exemple environnement d’examen FPS)			
7	Développement ultérieur de supports didactiques	– Révision du matériel didactique intermédiaires, relève / CI		J	– Révision du matériel didactique intermédiaires, CI / YIP, FPS		K	– Optimisation des supports d’apprentissage / médiathèque	L

La voie vers des règles du jeu contraignantes dans l'intermédiation

En août 2024, le Conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a approuvé les normes minimales pour la formation initiale et continue des intermédiaires d'assurance. Cette étape importante a été rendue possible grâce à la volonté du secteur de prendre les choses en main.



Au cours de l'exercice sous revue, les normes minimales pour la formation et la formation continue des intermédiaires d'assurance ont été approuvées conformément à l'article 43 de la loi sur la surveillance des assurances (LSA). Cette décision a été précédée de plusieurs années de discussions sur l'avenir des «examens AFA» existants et de «Cicero», mais surtout sur la qualité et l'image de l'intermédiation en assurance.

La révision partielle de la loi sur la surveillance des assurances (LSA) du 18 mars 2022 et de l'ordonnance sur la surveillance (OS) du 2 juin 2023 a posé les bases des travaux de projet. Entre mars 2022 et août 2024, un groupe de pilotage composé de toutes les associations sectorielles concernées s'est réuni douze fois et a fait avancer le projet avec l'aide d'un groupe de travail et l'équipe de projet du Secrétariat.

Exigences relatives aux normes minimales

En plus des exigences réglementaires, les aspects suivants étaient primordiaux pour le secteur:

- Des solutions simples, pratiques, rentables et conviviales pour les entreprises doivent être recherchées.
- Les normes sont neutres à l'égard des différents modèles d'affaires légitimes.
- Le système est efficace, c'est-à-dire que les comportements abusifs sont évités ou contenus.
- Les normes minimales sont acceptées par l'ensemble du secteur et par la FINMA.
- Il ne s'agit pas seulement de tests de connaissances, mais d'une orientation vers des tâches et des activités concrètes dans l'acquisition, le conseil et l'assistance des clients.

L'une des problématiques était le fait que l'ordonnance n'était pas encore publiée et que la FINMA n'avait guère pu communiquer sur sa future pratique de surveillance. En revanche, il était réjouissant de constater que toutes

les associations professionnelles étaient favorables à un système uniforme de normes minimales afin de promouvoir la mobilité professionnelle et de pouvoir garantir un contrôle uniforme des compétences et des connaissances de tous les intermédiaires d'assurance.

Les thèmes suivants ont fait l'objet de discussions intensives:

Relations avec les clients à des fins de formation

Les futurs intermédiaires d'assurance liés sont-ils autorisés à prendre contact avec les clients à des fins de formation? Au cours du processus politique, la FINMA a voulu complètement empêcher ce qui était jusqu'à présent une pratique courante et qui ne posait pas de problème pour les compagnies d'assurance. Elle a finalement insisté sur le «principe du moniteur d'auto-école», c'est-à-dire l'accompagnement par des collaborateurs agréés jusqu'à la réussite des examens. Dans les normes minimales approuvées, les relations indépendantes avec les clients à des fins de formation ne sont désormais possibles que dans une mesure très limitée, exclusivement dans le profil Non-vie. En effet, la FINMA veut imposer des exigences plus strictes dans les domaines Vie et Assurance-maladie complémentaire.

Extension aux fonctions de service interne

Il a été reconnu assez tard que le personnel de service interne serait également assujéti au règlement. Des contrats d'assurance sont également proposés ou conclus au guichet, par téléphone et en ligne. Il s'agit d'un changement majeur, en particulier pour les compagnies d'assurance, car, auparavant, l'autorégulation volontaire ne couvrait que le service externe. Le service interne représente un grand groupe d'environ 10 000 personnes.



Le secteur prend ses responsabilités en ce qui concerne l'exercice de la profession et la protection des assurés, et les conséquences réglementaires indésirables sont évitées. Les conditions institutionnelles nécessaires à la révision périodique du système de normes minimales ont été créées.



Pas de solution pour toutes les branches

Au départ, le projet visait une solution dite pour toutes les branches: la réussite d'un examen unique devait suffire pour être admis dans toutes les branches d'assurance. Outre le statu quo, d'autres facteurs plaidaient en faveur de cette solution, notamment la possibilité d'une offre d'assurance plus complète, y compris dans le domaine de l'assurance-maladie, la facilitation de la mobilité professionnelle et la simplicité du contrôle et de l'application. Les principaux arguments contre étaient l'extension aux services internes et les besoins saisonniers des assurances-maladie. Le regroupement des compétences et des connaissances dans les profils de l'assurance Toutes branches, Non-vie, Vie et Assurance-maladie complémentaire, ainsi que les deux cas particuliers, a finalement abouti à une solution cohérente. Le faible besoin de protection dans le domaine de la réassurance a pu être couvert par une réglementation spécifique.

Dispositions transitoires

Des dispositions transitoires ont également dû être examinées et négociées avec la FINMA. Une «clause de droits acquis» générale, dans le sens où seuls les nouveaux entrants doivent réussir un examen et ceux qui sont déjà actifs

aujourd'hui peuvent continuer à être légalement actifs sur le marché, était hors de question pour les autorités. Compte tenu de la brièveté de la période transitoire, il était donc très important de trouver des modalités d'examen pour le personnel interne et d'assurer la transition des intermédiaires d'assurance liés de Cicero vers le registre sectoriel sans nouvel examen.

Capacité d'évolution

Les normes minimales actuelles sont le résultat d'un processus intensif impliquant l'ensemble du secteur de l'assurance et les autorités compétentes. Avec le système envisagé d'examens d'agrément et de recertification, combiné à l'obligation de surveillance de notre fédération, le secteur assume sa responsabilité en ce qui concerne l'exercice professionnel et la protection des assurés. Les conséquences réglementaires indésirables telles que le contenu peu pratique des examens, la bureaucratie excessive et l'ingérence dans le marché de l'éducation sont évitées. Il est également clair que le système de normes minimales devra être révisé périodiquement à l'avenir. Les conditions institutionnelles pour cela ont été créées.

Développement de la relève

La mise en œuvre de la réforme de l'apprentissage de commerce pour les premières générations d'apprentis a été soutenue intensivement et avec succès au cours de l'exercice. Les travaux de révision de la formation Young Insurance Professional AFA débuteront en 2025 et devraient prendre effet à partir de 2026.



Aperçu des offres

Employé-e de commerce CFC Assurance privée: formation de base en assurance

Les employés de commerce Assurance privée CFC assument des responsabilités dès le début et se voient confier des tâches administratives et de gestion variées et exigeantes. Ils travaillent rapidement de manière autonome et sont en interaction permanente avec les autres collaborateurs et les clients.

Formation en cours d'emploi Young Insurance Professional AFA

Le cursus de formation axé sur la pratique de Young Insurance Professional AFA est destiné aux titulaires d'une maturité, dure 18 mois et constitue une base solide pour de nombreuses possibilités de carrière. Les bases du monde des assurances acquises durant la formation sont appliquées directement au poste de travail. Avec leur certificat, les diplômé-e-s se voient également remettre un certificat de travail.

Aperçu des activités

Phase d'introduction Employé-e-s de commerce 2023

En août 2024, la deuxième génération d'apprentis employés de commerce a commencé son apprentissage conformément à l'ordonnance sur la formation (Orfo) 2023. La génération sortante poursuivra sa formation sur la base de l'Orfo 2012, c'est-à-dire que deux bases de formation sont appliquées pendant la phase de transition restante.

Les responsables de formation et les formateurs pratiques, qui encadrent les apprentis et les Young Insurance Professional (YIP) sur le lieu de travail, jouent un rôle central dans la formation en entreprise. La base de la formation en entreprise est la plate-forme d'apprentissage time2learn, qui permet aux entreprises formatrices de mettre en œuvre de manière systématique et efficace la planification des missions et la qualification en entreprise des apprentis.



Plus de 1 000 collaborateurs d'entreprises formatrices ont été formés par l'AFA pour la réforme de l'apprentissage de commerce en 2024.



Les cours interentreprises constituent une partie importante et obligatoire de la formation professionnelle de base. Ils sont organisés dans 17 régions sous la direction du responsable régional CI respectif. Environ 150 formateurs et formateurs CI sont engagés dans toute la Suisse, avec des taux d'occupation différents. Ils initient les apprentis aux bases et aux processus de l'industrie de l'assurance avec beaucoup de passion et d'engagement.

Au début de la période considérée, le secteur de l'assurance privée employait 2 046 personnes en formation dans le cadre de formations professionnelles, de cours post-maturité et de stages pour diplômés universitaires ou dans le cadre d'offres similaires. Cela correspond à une baisse de 2,9% par rapport à l'année précédente (source: Statistiques du personnel ASA 2023). Avec 56,6 %, la part de loin la plus importante des personnes en formation est celle des employés de commerce CFC Assurance privée. Par rapport à l'année précédente, cette proportion est restée constante.

Young Insurance Professional AFA

En septembre 2024, le quinzième cycle de formation Young Insurance Professional AFA a débuté en Suisse alémanique avec 43 participants. En Suisse romande, le quatorzième cycle de formation a débuté avec 31 participants. Cela représente un total de 74 participants, soit 3 de moins par rapport à la cohorte 2023-2025. La formation Young Insurance Professional AFA est proposée sur les sites de Zurich, Bâle et Yverdon.

Du fait de l'expérience positive avec les méthodes de formation de l'apprentissage de commerce, les travaux

353

candidat-e-s ont
réussi la procédure
de qualification en
entreprise

89%

est le taux
de réussite
professionnelle

de révision de la formation YIP commenceront en 2025. L'objectif est d'introduire un programme d'enseignement révisé à partir de 2026.

Les mesures de communication de l'AFA relatives à la formation YIP seront renforcées. Cela concerne les canaux de réseaux sociaux ainsi que le site Internet future.vbv.ch. Ce dernier a été élargi en 2024 au domaine de la formation commerciale initiale.

Statistiques, chiffres et diplômes

Formation commerciale initiale

En août 2024, 396 apprenties et apprentis ont commencé leur formation sur la base de l'Orfo 2023. 353 candidates et candidats ont passé la procédure de qualification avec examen final en mai et juin 2023. Le taux de candidats ayant échoué à la procédure de qualification en entreprise était de 1,7 %, soit légèrement inférieur à celui de l'année précédente (2023: 2,5 %). 5,9 % des candidats ont échoué à l'examen final écrit et 7,6 % à l'oral.

Young Insurance Professional AFA

49 candidates et candidats suisse-allemands et 19 venant de Suisse romande ont obtenu leur certificat en 2024. 4 participants ont échoué à l'examen, 7 autres ont abandonné la formation.



Avec future.vbv.ch, nous promouvons la carrière des futurs employés de commerce en assurance privée et des jeunes professionnels de l'assurance.



Projets – Perspectives

Projet de réforme Employé-e-s de commerce 2023

En août 2024, la deuxième génération a commencé sa formation conformément à l'ordonnance sur la formation de 2023. Pour tous les apprentis en formation commerciale initiale, le profil de qualification est un point d'orientation central: Les compétences d'action sont acquises dans les trois lieux de formation que sont l'entreprise, les cours interentreprises (CI) et l'école professionnelle.

Les travaux pratiques avec les grilles de compétences correspondantes, qui ont été développés pour la mise en œuvre ciblée des compétences d'action, ont fait leurs preuves. L'attestation de compétences, qui doit être établie par l'entreprise formatrice en même temps que le rapport de formation pour les apprentis à la fin de chaque semestre, est déterminante pour la note d'expérience en entreprise. Pour la troisième année d'apprentissage, les entreprises formatrices et les apprentis doivent choisir une option en vue d'une spécialisation de la formation, et ce, à partir de l'année 2025/2026. Les travaux pratiques spécifiques à l'option ont été mis à la disposition des entreprises formatrices.

Projet de procédure de qualification (PQ)

La future procédure de qualification sera basée sur des examens finaux axés sur les compétences d'action. Cela entraînera un changement de paradigme auquel tous les acteurs devront adhérer. Au cours de l'année sous revue, les bases correspondantes ont été posées avec



La future procédure de qualification basée sur des examens finaux axés sur les compétences d'action entraînera un changement de paradigme auquel toutes les parties prenantes devront adhérer.



le soutien du partenaire de formation LerNetz. Dans un premier temps, un prototype de futur modèle d'examen a été développé et mis en consultation au sein du secteur. Le prototype a ensuite été concrétisé et la directive et les lignes directrices ont été rédigées. La finalisation des bases, l'élaboration des séries zéro et des pools de tâches ainsi que la formation des groupes de partenaires seront réalisés à partir de 2025.

Projet Cours interentreprises (CI)

Dans les CI dont l'AFA est responsable et qui traitent de thèmes spécifiques à l'assurance, les directives didactiques seront à l'avenir appliquées de manière plus cohérente. Les CI doivent être revalorisés, soulager les entreprises et aussi favoriser l'apprentissage auto-géré accompagné des jeunes. Le nouvel environnement de formation myVBV pour les CI a fait ses preuves. Au cours de l'exercice, les formateurs pratiques et professionnels ont été équipés d'un cockpit qui leur donne un aperçu des prestations, du développement des compétences et des dates des cours interentreprises. myVBV facilite la mise en œuvre cohérente des cours interentreprises, c'est-à-dire la préparation, la journée en présentiel et le suivi. Les anciens supports de cours imprimés ont été transférés dans myVBV, il n'est donc plus nécessaire de les acheter séparément.

Les notes d'expérience pertinentes pour les CI sont générées au moyen de contrôles de compétences CI. En première année d'apprentissage, deux tests «Questions de connaissances et de compréhension» et deux études de cas dirigées doivent être effectués (cinq respectivement en deuxième et en troisième année).

Formation et communication

Au cours de l'année sous revue, 1025 participants ont été informés et formés sur la mise en œuvre de la réforme Employé-e-s de commerce. Pour les entreprises formatrices, il s'agissait du module de base avec un aperçu général des principales innovations ainsi que des rendez-vous pour clarifier les questions sur des thèmes donnés. Lors des événements liés aux CI, les responsables régionaux et les formateurs CI ont été initiés au nouvel environnement d'apprentissage myVBV, à leur rôle de formateur CI et aux cercles CI respectifs.

En mars, septembre, novembre et décembre, des salons des maturant-e-s ont eu lieu à Berne, Zurich, Bâle et Lausanne avec la participation d'entreprises formatrices afin de promouvoir l'entrée dans le cursus Young Insurance Professional AFA pour les diplômés du secondaire ou les personnes ayant abandonné leurs études.

Intermédiaires et Cicero

L'AFA doit contrôler le respect des normes minimales. Cela se fera à l'avenir sous la forme de nouveaux examens d'admission et de recertification spécifiques à chaque profil. La mise en service du nouveau système d'examens, la gestion du nombre record d'inscriptions aux examens existants et la mise en œuvre d'examens spécifiques au service interne ont mis au défi tous les acteurs de l'année sous revue.



Aperçu des offres

Examens Intermédiaire d'assurance AFA

Jusqu'à présent, les examens ont été réalisés pour le compte de la FINMA conformément au règlement d'examen de 2012. Ce format d'examen se poursuivra jusqu'à l'été 2025 et sera ensuite remplacé par de nouveaux examens d'agrément et de recertification basés sur les nouvelles normes minimales.

L'examen précédent n'est valable que jusqu'au 31 décembre 2025 pour l'inscription au registre de la FINMA et/ou à Cicero.

Nouveaux examens d'agrément et de recertification

La preuve des compétences et des connaissances nécessaires est apportée sous la forme d'examens d'agrément et de recertification conformément aux nouvelles normes minimales.

Les examens d'agrément pour les intermédiaires d'assurance peuvent être passés dans les profils Toutes branches, Non-vie, Vie et Assurance-maladie complémentaire. En outre, il existe d'autres examens d'agrément pour l'intermédiation avec un mandat de produit spécifique dans le secteur automobile ainsi que dans le domaine de l'assurance contre les dommages causés aux récoltes et les épizooties. La réussite de l'examen d'agrément leur permet d'être inscrits dans le profil correspondant au registre de la FINMA ou dans le nouveau registre sectoriel de l'AFA, qui entrera en vigueur en 2026. À partir de 2026, les intermédiaires d'assurance déjà agréés passeront des examens de recertification afin de prouver que leurs compétences et leurs connaissances répondent aux exigences actuelles de leur travail. Leur agrément est recertifié sur cette base.

L'introduction des examens d'agrément et de recertification se fera progressivement à partir de mai 2025.

Cicero

L'autorégulation volontaire via le système Cicero (Certified Insurance Competence) doit s'adapter aux nouvelles exigences réglementaires de la loi sur la surveillance des assurances. Depuis 2016, Cicero vérifie la participation à des activités de formation accréditées, notamment pour les collaborateurs du service externe des compagnies d'assurance, mais aussi pour les conseillers clientèle des courtiers, dans le but de renforcer la qualité du conseil client. À partir de 2026, le système Cicero sera remplacé par les examens de certification et le nouveau registre sectoriel conformément aux normes minimales.

Registre sectoriel des intermédiaires d'assurance liés

À partir de 2026, l'AFA tiendra un registre sectoriel pour les intermédiaires d'assurance liés pour le compte des associations sectorielles concernées. Celui-ci sert en même temps à la mise en œuvre de l'art. 190a, al. 1, OS et donc au contrôle du respect des normes minimales par l'AFA.

Parcours d'apprentissage numérique

La préparation aux examens peut être effectuée par des entreprises, des prestataires de formation indépendants ou par la personne elle-même. L'AFA propose un outil pour la préparation sous la forme d'un parcours d'apprentissage numérique. L'achat d'une licence confère un accès illimité aux parcours d'apprentissage qui structurent la formation, ainsi qu'à tous les contenus didactiques. Il n'est plus nécessaire d'acheter séparément les quatre manuels, les formations en ligne et/ou les examens blancs. Cet outil a été développé en collaboration avec des professionnels du secteur et est disponible en allemand, en français et en italien depuis 2024.



En 2024, 3 442 candidates et candidats se sont présentés aux examens et 62 % ont (2 137) ont réussi. En décembre 2024, 13 949 intermédiaires d'assurance étaient inscrits et actifs sur Cicero.



Statistiques, chiffres et diplômes

- En 2024, 3 442 candidates et candidats se sont présentés aux examens et 62 % (2 137) ont réussi.
- 13 949 intermédiaires d'assurance sont enregistrés dans Cicero (situation décembre 2024).
- Plus de 2 000 personnes se préparent déjà aux examens à l'aide du parcours d'apprentissage numérique.

La mise en œuvre de la nouvelle réglementation des intermédiaires est un défi pour toutes les parties concernées

À partir de mai 2025, les nouveaux examens d'agrément et de recertification seront introduits progressivement. Au printemps et à l'été 2025, les dernières sessions d'examens auront lieu dans le format d'examen actuel. Dans le même temps, des examens seront organisés jusqu'à la fin de la période transitoire légale dans le cadre de la solution transitoire pour les collaborateurs du service interne. Environ 3 500 personnes seront évaluées dans le cadre de plus de 100 petites sessions d'examen dans les entreprises.

La mise en œuvre et en particulier la courte période de transition juridique représentent un défi pour toutes les parties concernées. L'AFA travaille en étroite collaboration avec les entreprises et les autorités responsables dans le cadre de la mise en œuvre et les tient informées de la planification de l'introduction et de l'état d'avancement de la mise en service du système.

Formation professionnelle supérieure

Au cours de l'année sous revue, la révision totale de l'examen professionnel Spécialiste en assurance avec brevet fédéral a été poursuivie sur le plan conceptuel. Le concept de cours révisé se dessine de plus en plus clairement et le nouveau règlement d'examen prend également forme. Le premier examen final dans le cadre de la nouvelle structure est prévu pour 2028. La formation d'économiste d'assurance ES continue de jouir d'une grande popularité. Actuellement, un total de 205 étudiantes et étudiants sont inscrits dans trois promotions.



Aperçu des offres

Diplôme pour les spécialistes en assurance avec brevet fédéral

Les spécialistes en assurance font généralement partie des cadres moyens et assument des responsabilités professionnelles dans un domaine de spécialisation classique de l'assurance: souscription/gestion des produits, vente et support, traitement de sinistres et de prestations, ou courtage dans les secteurs d'assurance des personnes, assurances sociales, assurance de choses et de patrimoine.

Ce diplôme s'adresse aux personnes ayant achevé leur formation de base professionnelle d'employé-e de commerce CFC et disposant de plusieurs années d'expérience professionnelle. L'AFA organise l'examen fédéral et propose un système modulaire de différents cours pour s'y préparer.

Economiste d'assurance ES

Les économistes d'assurance sont des généralistes disposant de compétences étendues, interconnectées et transversales dans les domaines des assurances de choses et de patrimoine, ou encore des assurances de personnes et des assurances sociales. Ils assument des fonctions de direction dans les processus d'assurance et collaborent aux processus de gestion et de conduite.

La formation a lieu à l'Ecole supérieure d'assurance (ESA) – une coopération de l'AFA et AKAD Business – sur différents sites en Suisse.

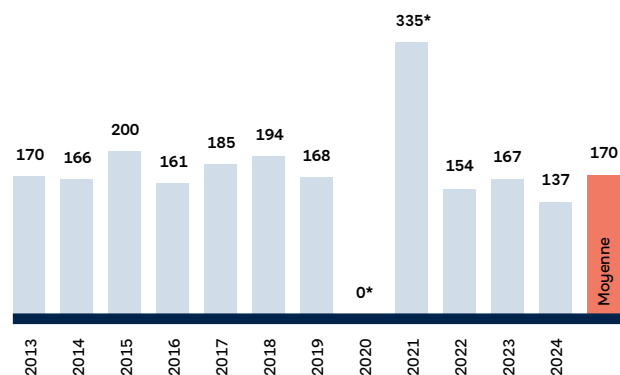
Aperçu des activités

Spécialistes en assurance avec brevet fédéral

En 2024, des examens fédéraux ont de nouveau été passés dans tous les domaines de spécialisation. La distribution et le support étaient les plus populaires (73 candidat-e-s), suivis de la gestion des sinistres et des prestations (39 candidat-e-s) et de la gestion des produits/souscription (25 candidat-e-s). Treize personnes ont opté pour le nouveau domaine du courtage. Au total, 150 personnes ont passé l'examen final à l'automne. Parmi elles, 137 spécialistes en assurance recevront leur brevet fédéral en février 2025. La forte proportion de femmes (50,66 %) est un bon point, et la structure d'âge des spécialistes d'assurance nouvellement diplômés est étonnante: de 20 ans (la plus jeune diplômée) à 56 ans (le diplômé le plus âgé).

Le 9 février 2024, Michael Müller, CEO du Groupe Baloise, a remis les certificats fédéraux aux 167 diplômés de 2023 à la Postfinance Arena à Berne. Par sa présence, son discours engagé et son approche active des étudiants reçus, Michael Müller a souligné l'engagement de l'ensemble du secteur en faveur d'une formation professionnelle tournée vers l'avenir.

Evolution du nombre d'examens



*Examens de 2020 reportés en 2021

En 2024, les examens ont été accompagnés par près de 200 expertes et experts.

615

Examens dans les modules obligatoires

680

Examens dans les modules à option

150

Examens de modules de processus en tant qu'examen final (examen professionnel fédéral)

Examens de modules et cours

L'AFA propose une offre de cours modulaires spécifiques à l'assurance et axés sur la pratique dans toutes les régions du pays, qui convient aux collaborateurs et collaboratrices qui visent un diplôme dans la formation professionnelle supérieure. Elle s'adresse également aux personnes qui souhaitent changer de poste ou compléter ou rafraîchir leurs connaissances de façon spécifique. Les cours sont dispensés par des professionnels expérimentés. Les personnes qui passent les examens correspondants peuvent également faire valoir les cours pour l'obtention du diplôme de spécialiste en assurance avec brevet fédéral et reçoivent en outre un certificat et des crédits Cicero. En cas de non-participation à l'examen, une attestation de participation est fournie. Si la demande est suffisamment importante, des cours spécifiques aux entreprises peuvent aussi être proposés.

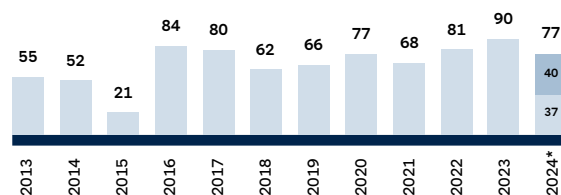
Un grand merci à tous les participants pour leur soutien cette année.

Economiste d'assurance ES

En 2024, l'Ecole supérieure d'assurance (ESA) a démarré ses cours avec 81 étudiantes et étudiants. 36 suivent le cursus de trois ans. 45 étudiants bénéficient de la formation raccourcie de deux ans, du fait de leur formation préalable. Jusqu'en 2024, notre école supérieure fonctionnait encore en parallèle avec les filières de formation qui arrivent à échéance selon l'ancien plan d'études cadre.

Après le nombre record de 90 diplômés l'année précédente, 40 nouveaux économistes d'assurance ES ont reçu leur diplôme lors de la cérémonie du 25 octobre 2024 à Zurich. La baisse du nombre de diplômés est due au passage au nouveau plan d'études cadre. Pour 2025, près de 90 diplômés sont à nouveau attendus. Ce diplôme protégé est bien établi dans l'ensemble du secteur des assurances et jouit d'une popularité croissante.

Evolution du nombre d'examens



*Année de transition:
changement du
plan d'études cadre



Parmi les spécialistes en assurance nouvellement qualifiés en 2024, la proportion de femmes est de 50,66 % et l'étonnante fourchette d'âge varie de 20 à 56 ans.



Projets – Perspectives d'avenir

Travaux de révision totale de l'examen professionnel Spécialiste en assurances avec brevet fédéral

L'année 2024 a été consacrée à des travaux conceptuels. En 2024, près de 100 expertes et experts de toutes les parties prenantes ont participé à différents ateliers et ont activement contribué à façonner l'architecture du futur cursus. L'accent est mis sur le lien cohérent avec les situations professionnelles typiques et les connaissances techniques de l'assurance requises dans le secteur. Grâce à la combinaison de parcours d'apprentissage numériques et d'un enseignement en face à face orienté vers des objectifs, les futurs professionnels de l'assurance sont prêts à relever les défis à venir de notre secteur. Des modalités d'examen modernes permettront d'atteindre efficacement ces objectifs. Le site Internet vbv.ch fournit des informations sur l'état actuel de ce projet.

Mise en œuvre conséquente du nouveau plan d'études cadre pour les économistes d'assurance ES

D'une part, l'année sous revue a été marquée par la mise en œuvre du programme-cadre 2022 en Suisse alémanique et en Suisse romande. D'autre part, les derniers diplômes dans le cadre du programme de 2008 ont été décernés à l'automne. Ce sont donc désormais 205 étudiants qui évoluent exclusivement dans le nouveau contexte de la filière de formation.

La coopération entre AKAD Business AG et l'Association pour la formation professionnelle en assurance pour le diplôme d'économiste d'assurance ES repose sur une base contractuelle et une coopération opérationnelle et globale bien établie, qui a également fait ses preuves au cours de l'exercice sous revue.

Learning Solutions et IT

La division Learning Solutions a mis en ligne les parcours d'apprentissage numériques en prévision des examens d'agrément des intermédiaires d'assurance et des cours interentreprises de la formation commerciale initiale. Les futurs environnements d'examen sont en cours d'élaboration. L'introduction de l'ePayment rend les processus plus efficaces.



Aperçu des services

Learning Solutions

Learning Solutions a pour mission de mettre en place une stratégie d'apprentissage moderne et globale pour l'ensemble des offres de formation (contenus d'apprentissage, examens). A ce titre, Learning Solutions soutient tous les départements dans la mise en œuvre des différents projets de révision (réforme de l'apprentissage de commerce, normes minimales pour l'intermédiation en assurance, révision des professionnels de l'assurance). Le service est en outre chargé d'actualiser et de développer le contenu des différents ouvrages de référence, des e-books et des formations en ligne.

IT

Le service informatique est responsable de l'exploitation des systèmes tels que les plates-formes d'apprentissage et d'examen et les systèmes de gestion des examens, de la gestion des bases de données pour Cicero et le registre sectoriel, ainsi que des applications commerciales internes (Abacus, M365, etc.). Grâce à des ajustements constants, des mises à jour et des solutions innovantes, le service IT assure une infrastructure efficace, moderne et sécurisée.

Aperçu des activités

Poursuite du développement de l'environnement de formation et d'examen myVBV

myVBV n'a cessé d'être développé. Entre-temps, différents groupes cibles apprennent et travaillent intensivement avec le système:

- **Parcours d'apprentissage numérique pour les intermédiaires d'assurance AFA** Le parcours d'apprentissage est un outil de préparation aux examens d'admission des intermédiaires d'assurance AFA. Il est disponible depuis le 1^{er} janvier 2024 et, à cette date, tous les contenus et supports d'apprentissage dans les trois langues

(DE, FR, IT) ont été finalisés. Dans le même temps, les différents profils (Toutes branches, Non-vie, Vie et Assurance-maladie complémentaire) ont également été intégrés. Les candidats peuvent ainsi se préparer spécifiquement aux examens qu'ils souhaitent. En 2024, 2 200 licences ont déjà été délivrées.

- **Cours interentreprises pour le CFC d'employé-e de commerce dans l'assurance privée**
Les cours et les contenus de la deuxième année d'apprentissage de la génération 2023 ont été achevés au cours de l'année sous revue. Dans le même temps, environ 450 apprentis de la génération 2024 ont commencé leurs cours sur myVBV au second semestre 2024. Ainsi, environ 900 apprentis suivent actuellement leurs cours interentreprises (cercles) sur myVBV et passent les certificats de compétences correspondants.
- **Environnement numérique pour les examens d'agrément des intermédiaires d'assurance**
Le nouveau modèle d'examen, qui est axé sur un profil de qualification orienté sur les compétences d'action, a été élaboré en 2024. L'élaboration d'un environnement d'examen technique correspondant a été lancée en même temps.

Introduction du paiement électronique

Conjointement avec l'accès au parcours d'apprentissage des intermédiaires d'assurance AFA le 1^{er} janvier 2024, le paiement électronique a été introduit avec succès. Pour répondre aux besoins des clients, il est possible depuis juillet 2024 de payer par facture via le prestataire Cembra-Pay en plus des moyens de paiement habituels (carte de crédit/débit, TWINT). Le paiement électronique a ensuite également été mis en œuvre pour les inscriptions aux examens du service interne et pour l'inscription ordinaire à l'examen d'intermédiaire d'assurance AFA. Sur les quelque 8 800 transactions, 45 % ont été réglées par facture, 30 % par TWINT et 25 % par carte de crédit.

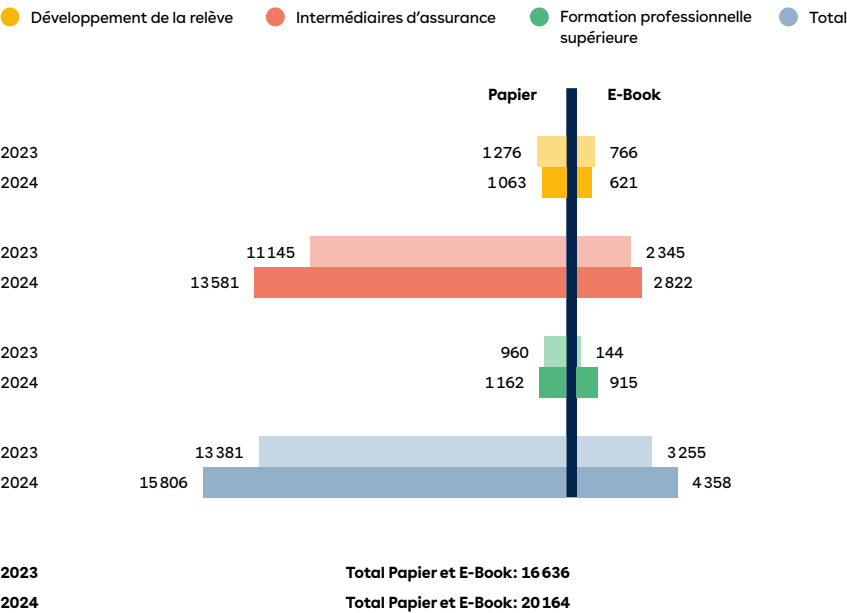
Année record pour les ventes de matériel didactique

En raison des groupes cibles supplémentaires (par ex. le service interne) dans le cadre de la réglementation relative aux intermédiaires, environ 20 200 titres (imprimés et e-books) ont été vendus. De plus, environ 2 200 licences ont été délivrées pour le parcours d'apprentissage des intermédiaires.

Mise à jour imprimés / livres

Les versions imprimées ont été mises à jour comme d'habitude le 1^{er} janvier 2024, tout comme les WBT. La réforme AVS 21, la révision de la LSA et de la loi sur la protection des données ainsi que les nouveaux chiffres clés des assurances sociales ont été les principaux éléments mis à jour.

Statistiques Nombre de titres imprimés et numériques 2023-2024



Projets – Perspectives 2025

L'accent est mis sur l'introduction du nouveau modèle d'examen d'intermédiaire d'assurance AFA. À partir de mai 2025, les différentes parties de l'examen (Compétences et connaissances générales, Non-vie, Vie, Assurance-maladie complémentaire, Assurance automobile) seront mises en œuvre progressivement. Cela implique l'élaboration des différentes tâches d'examen, la formation d'experts et l'achèvement de l'environnement d'examen. L'établissement du registre sectoriel avec les interfaces correspondantes avec d'autres systèmes pertinents, en particulier pour l'échange de données avec la FINMA, est également à l'ordre du jour. D'autres tâches sont liées à la procédure de qualification de la réforme Employé-e-s de commerce (PQ), à la révision de la formation de spécialiste en assurance avec brevet fédéral et à la révision du programme Young Insurance Professional. En ce qui concerne le matériel didactique, le passage de l'analogique au numérique sera mis en œuvre d'ici à la mi-2025. Par exemple, la vente d'ouvrages de référence imprimés (intermédiaire d'assurance AFA, Employé-e de commerce CFC Assurance privée) sera interrompue à la fin du mois de juin 2025.

Qui est qui?

Comité au 31.12.2024



Mathias Zingg
Président
Baloise



Martin A. Engelhart
Vice-président
AXA



Andrej V. Beuth
SIBA



Thomas Hickert
Zurich



Beat Hunziker
Helsana



Sandra Kurmann
ASA



Claudia Munz-Hofmann
Swiss Life



Thierry Schaerer
Helvetia



Simone Schneuwly
La Mobilière



Hansjörg Setz
Concordia



Christoph Zbinden
FSAGA

Secrétariat au 31.12.2024



Jürg Zellweger
Directeur



Christoph Bosshard
Responsable Learning Solutions & IT



Francesco Calarco
Responsable de la formation professionnelle supérieure



Roger Lüthi
Responsable Inter-médiaires & Cicero



Simon Werren
Responsable Développement de la relève



Olga Roth
Responsable Finances & Controlling



Irene Marchetti
Responsable des examens Communication & Marketing



Jan Baumgartner
Responsable des examens Intermédiaires



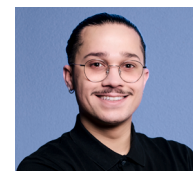
Dominic Beyeler
Responsable Examen Spécialiste en Assurance



Luisa D'Alogna
Responsable Administration



Delia Ben Dhaou
Formation professionnelle supérieure



Enrico Damiani
Intermédiaires et Cicero



Christine Farine
Intermédiaires et Cicero



Skender Gebhart
IT



Fabienne Hänni
Développement de la relève



Mirjam Hofer
Learning Solutions

Secrétariat au 31.12.2024 (suite)



Thomas Hofer
Formation profes-
sionnelle supérieure



Christof Hommann
IT



Stephan Kessler
Learning Solutions



Nathalie Koeb
Intermédiaires et
Cicero



Cornelia Meyer
Administration



Julia Minnig
Finances &
Controlling



Barbara Rascher
Développement de la
relève



Chantal Rosenberg
Learning Solutions



Ueli Schreyer
Développement de la
relève



Eveline Späni
Intermédiaires et
Cicero



Matthias Wirth
Coordinateur de
projet Employé-e-s
de commerce 2023

Commissions

Des professionnels engagés du secteur garantissent, par leur collaboration, la qualité, le perfectionnement et la proximité avec la pratique de nos diplômes et prestations de services. Dans nos 13 principales commissions permanentes, cela représente déjà environ 120 personnes. S'y ajoutent d'autres groupes de travail et de projet ad hoc, en fonction de la situation.

Département Développement de la relève

- Réseau Développement de la relève
- Commission d'assurance qualité pour les cours interentreprises Employé-e-s de commerce Assurance privée CFC
- Groupe de travail Procédure de qualification Employé-e-s de commerce Assurance privée CFC (GT PQ)
- Commission d'assurance qualité Formation Young Insurance Professional AFA (CAQ YIP)

Département Intermédiaires et Cicero

- Conférence des associations sectorielles participantes, puis commission d'examen normes minimales, puis experts principaux, etc.
- Commission d'examen normes minimales
- Experts principaux pour les intermédiaires d'assurance AFA
- Commission d'opposition Inter-médiaires d'assurance AFA

Département Formation professionnelle supérieure

- Commission d'assurance qualité (commission AQ) pour l'examen professionnel Spécialiste en assurance avec brevet fédéral
- Commission d'opposition de l'examen professionnel Spécialiste en assurances avec brevet fédéral
- Comité de pilotage de l'Ecole supérieure assurance ESA (économiste d'assurance ES)
- Commission de qualification Filière de formation Ecole supérieure d'assurance ESA (économiste d'assurance ES)

Département Learning Solutions & IT

- Réseau Supports didactiques

Membres

Nos membres sont les principales organisations de branche du secteur de l'assurance ainsi que des institutions de formation et partenaires sélectionnés. Ils assurent ainsi un large soutien à nos activités de formation par l'ensemble du secteur.

- Association Suisse d'Assurances ASA, Zurich
- Société suisse des employés de commerce (SEC), Zurich
- Association Suisse des Diplômés en Assurance (ASDA), Berne
- Fédération Suisse des Agents Généraux d'Assurances (FSAGA), Berne
- Swiss Insurance Brokers Association (SIBA), Bâle
- Association des Courtiers en Assurances ACA, Préverenges
- Institut für Versicherungswirtschaft de l'Université de Saint-Gall (I.VW), Saint-Gall
- Communauté d'intérêt pour la formation dans le domaine financier (IAF), Zurich
- santésuisse, Soleure
- prio.swiss - Association des assureurs-maladie suisses, Berne



Bildungsverband der Versicherungswirtschaft
Association pour la formation professionnelle en assurance
Associazione per la formazione professionale nell'assicurazione



AFA
Laupenstrasse 10
3008 Berne
031 328 26 26
info@vbv-afa.ch